

## RÉSUMÉ

La Révolution dans les affaires militaires (RAM) présente deux problèmes connexes en ce qui concerne le contrôle des armements. Le premier est la susceptibilité de la RAM elle-même à des mesures crédibles et vérifiables de contrôle des armements, et le second, l'effet négatif possible de la RAM sur les efforts accomplis actuellement pour contrôler les armes de destruction massive (ADM). Si la RAM est source d'obscurité et d'incertitude plutôt que de clarté au sujet de l'avenir de la guerre, il en va de même à propos du contrôle des armements.

La RAM a suscité un débat considérable et peu concluant sur la question de savoir s'il s'agit d'une « vraie » révolution dans la nature de la guerre, ou seulement d'un stade d'une « évolution » continue de la technologie des armes ainsi que de l'organisation et de la doctrine militaires. Elle est intimement liée à la politique de sécurité nationale pratiquée en cette époque d'après-guerre froide par les États-Unis, qui cherchent à maintenir leur position dominante et leur liberté d'action à un coût acceptable en appliquant la technologie de pointe à la guerre.

Les leçons tirées du contrôle des armements durant la guerre froide donnent à penser qu'il sera difficile d'arriver à un régime capable de contrôler les éléments de la RAM, en raison des paradoxes inhérents au processus même de contrôle des armements et en raison de la nature particulière de la RAM. Le fait que les systèmes d'armes qui composent la RAM sont considérés comme « classiques », et le grand rôle que jouent dans ces systèmes des technologies civiles faciles à obtenir, laissent prévoir une « prolifération » de la RAM ailleurs qu'en Occident. Un autre facteur qui favorise la propagation de la RAM est le désir de certains pays de contrer la supériorité technologique des États-Unis et de leurs alliés.

Bien que la propagation de la RAM soit en grande partie observable, particulièrement en ce qui concerne l'organisation et la doctrine militaires, les méthodes et les techniques actuelles de contrôle des armements ne se prêtent pas à l'établissement d'un régime de vérification crédible, de nature à endiguer cette propagation. Étant donné la nature des techniques d'armes, un tel régime nécessiterait des mesures de vérification sur place si envahissantes que peu de pays les accepteraient et qu'elles seraient extrêmement difficiles à maintenir. En outre, toute campagne internationale menée par les États-Unis et leurs alliés contre la propagation de la RAM serait perçue comme une application inégale des normes du contrôle des armements, comme c'est le cas du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Une des grandes préoccupations que suscite la RAM est la possibilité d'une réaction « asymétrique », comportant le recours aux ADM, de la part d'États ou de groupes d'États contre lesquels les techniques de la RAM doivent être utilisées. Cette crainte encourage les États-Unis et leurs alliés à tenter d'obvier à la menace des ADM par des mesures multilatérales de contrôle des armements, telles que le TNP et les efforts visant à contrôler les armes chimiques et biologiques. L'Occident a aussi adopté des mesures unilatérales de lutte contre la prolifération; mentionnons à ce propos le maintien de la menace de recours à l'arme nucléaire par les États-Unis et l'OTAN, au cas où des ADM seraient employées contre eux en réponse à leur usage des technologies de RAM